



Bourses de la fondation Horace-Boivin

Mission et objectifs

L'Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ, aujourd'hui APDEQ) est à l'origine de la création de la Fondation Horace-Boivin, vouée à la formation spécialisée et au développement de ses membres.

La mise en place, le développement et la réussite de stratégies de développement économique dépendent largement de la qualité de ces intervenants régionaux de premier plan que sont les professionnels en développement économique.

La Fondation Horace-Boivin fut créée en 1986, grâce à la contribution d'Hydro-Québec, de la Banque Nationale et de Samson Bélair Deloitte & Touche afin de mieux préparer les développeurs économiques à leurs responsabilités et parfaire leurs connaissances.

Cette Fondation offre des bourses d'études de perfectionnement aux professionnels en développement économique, leur facilitant ainsi l'acquisition d'une formation spécialisée visant à améliorer leurs compétences.

Critères d'admissibilité

Accessible exclusivement aux membres de l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ).

Bourses de la fondation Horace-Boivin

Pour être admissible :

- La personne doit être membre en règle de l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ) et doit travailler pour un organisme voué au développement économique local ou régional;
- Transmettre sa demande au comité d'analyse de la Fondation Horace-Boivin dans les 90 jours après le début du cours visé, aucune demande ne sera acceptée après ce délai. Vous devez fournir toutes les pièces justificatives exigées;
- La personne doit fournir une preuve de réussite du cours;
- Le cours visé doit avoir un lien direct avec la profession ou la fonction de l'individu et conséquemment servir à son perfectionnement et à l'avancement de la profession. Cette preuve est la responsabilité du requérant;
- La Fondation Horace-Boivin se réserve le droit de refuser toute demande en lien avec une formation autre que les formations de perfectionnement parrainées par l'APDEQ.

L'analyse des demandes tiendra particulièrement compte des critères suivants :

- Effort budgétaire fourni par l'organisme de développement économique à la formation de ses employé(es);

Bourses de la fondation Horace-Boivin

- La capacité de paiement des organismes (budget); la population de la région desservie; l'éloignement par rapport aux cours de formation;
- Pertinence et importance du cours pour le (la) requérant(e);
- Bourses reçues par le candidat et/ou l'organisation au cours des deux dernières années;
- Ancienneté et implication du (de la) candidat(e) au sein de la profession et également au sein de l'APDEQ;
- Responsabilités actuelles et niveau de perfectionnement visé par le candidat.

Forme d'aide

Dans la mesure de ses ressources financières et de la participation de l'organisme à la formation de son personnel, la Fondation Horace-Boivin, après acceptation des demandes par le comité de sélection, pourra apporter l'aide financière sur les frais d'inscriptions, d'hébergement et de déplacements selon des critères d'analyse visant à soutenir des études avancées du professionnel en développement économique des différentes régions du Québec, plus particulièrement les régions éloignées du lieu de formation. En aucun cas, la bourse versée ne pourra excéder 60% des montants déclarés.

Liens pertinents

[Formulaire de demande de bourse](#)